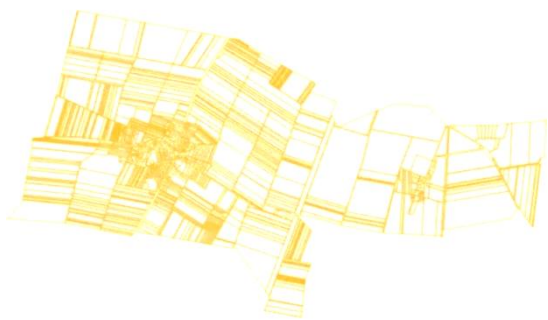


PRES DE CHEZ VOUS



Permanences du Maire

M. le Maire vous accueillera en mairie, sans RDV, de 8h30 à 12h :
les samedis 5 et 19 avril 2025
et les samedis 3, 17 et 31 mai 2025

Fermeture exceptionnelle de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée mercredi 2 avril de 16h à 18h.

Marché de Pâques

Le périscolaire de Rustenhart organise son marché de Pâques le **2 avril 2025** et vous accueillera de 9h à 12h et de 14h à 17h (vente de bricolages et petits biscuits).

Journée citoyenne

La Journée Citoyenne 2025 aura lieu le **samedi 24 mai 2025**. Afin d'organiser au mieux cette journée, vous pouvez formuler vos idées d'ateliers et de travaux à effectuer, en contactant le secrétariat de la Mairie par téléphone, mail ou lettre déposée dans notre boîte. Vous trouverez le bulletin d'inscription ainsi que les informations concernant cette journée annexé au Près de Chez Vous. Une réunion d'information est prévue le **22 avril à 19h30**.

Collecte

Dans le cadre des visites auprès de malades et personnes âgées dans votre paroisse par l'équipe SEM, vous pouvez déposer des pots de confiture ainsi que des petits œufs en chocolat lors des messes du 30 mars à 10h à NAMBSHEIM et du 6 avril à 10h à HETTENSCHLAG.

MAIRIE

2, rue de l'église 68740 Rustenhart
Tel : 03 89 49 45 06
accueil.rustenhart@alsacefibre.fr
le lundi de 10h à 12h
le mercredi de 16h à 18h
le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h

LES ECOLES

Maternelle Tel : 03 67 35 72 76
Elémentaire Tel : 03 68 61 05 11

LE PERISCOLAIRE Tel : 03 67 35 72 77

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3b, rue de l'église
bibliotheque.rustenhart@gmail.com
www.rustenhart.bibenligne.fr
le mercredi de 10h à 11h30
le jeudi de 16h à 18h
le samedi de 10h à 12h

NUMEROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

Rustenhart ISSN 3075-1853

Ne pas jeter sur la voie publique

Appartements séniors à RUSTENHART

Il reste des appartements de libre au sein de la cohabitation seniors au Reinfelderhof (appartements climatisés neufs aux normes PMR et tout équipés).

Cet ensemble immobilier de 45 ares est neuf et composé de 10 appartements de plain-pied dont un appartement commun pour les animations et échanges entre résidents. Il est conçu pour les seniors autonomes et non dépendants mais également pour des personnes à mobilité réduite.

Disponible de suite, deux appartements 1-pièce et 4 appartements 3-pièces composés de :

- un bel espace de vie très lumineux ouvert sur une cuisine équipée doté d'une baie vitrée donnant sur un rez-de-jardin avec terrasse et pergola bioclimatique. Il est équipé d'une table basse, d'un canapé, d'un meuble TV avec TV, d'un lit, 2 tables de chevet, 2 lampes de chevet, d'une table et de ses 4 chaises ainsi que d'une armoire

- une salle de bain PMR meublée avec lave-linge et toilettes

- un carport

- un accès à l'espace commun de 50m² pour des animations et échanges entre résidents

- Possibilité de créer un jardin participatif avec les autres résidents

Chaque résident vit dans un appartement entièrement équipé mais peut, s'il le souhaite, rejoindre ses voisins dans un lieu commun.

Loyer à partir de 1110 euros/mois incluant toutes les charges : le chauffage de l'appartement, la climatisation, les ordures ménagères, l'électricité de l'appartement, la gestion de la cohabitation et l'accès aux animations et à l'espace commun, l'accès internet et la consommation d'eau de l'appartement.

Pour plus d'information :

<https://www.cohabitation-lamaison.com>

Contact : Mme Ruth PETERSCHMITT-ZIMMERLIN

Initiatrice et gérante de la cohabitation senior La Maison

06 63 58 42 86

Marché à Rustenhart

Retrouvez les stands suivants
le jeudi, Place de l'église :

Daniel WICKERSHEIM (maraîcher)
PARAD'ICE (glaces, gaufres...)
BRASSERIE SUFF'BIER (bières)
MAGIC MANDALAS (bijoux, pierres)
SAVEURS DE NOS BELLES REGIONS
(crèmerie, fromages)

Les food-trucks
(place de la Mairie)

Lundi soir semaines impaires :

O'PANZ (panzerotti), Tel : 06 86 25 86 45

Mardi soir semaines impaires :

FOODY'S TRUCK (hamburgers...) :

Tel : 06 06 60 54 64

Tous les vendredis :

CROUSTI'PIZZA : Tel : 06.98.14.67.67

Commandes et livraisons de
plats du jour

LES BUFFETS DE VANESSA => en congé
de maternité jusqu'au 1^{er} juin 2025

Fleurissement

Suite à un partenariat, un tarif préférentiel pour les habitants de RUSTENHART sera appliqué lors de vos achats **en avril et en mai 2025 chez Fleurs BURN** sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'une pièce d'identité (Rte de Rouffach 68420 Hattstatt).

- GERANIUM diam 13 cm (lierre simple, lierre double et zonal)	2,40 € TTC
- PLANTES ANNUELLES diam 13 cm (impatience, guinée, streptocarpus, dragon wing....)	2,50 € TTC
- PLANTES ANNUELLES diam 11 cm (surfinia, fuschia, lobelia.....)	2,00 € TTC
- PLANTES A MASSIFS X 10 (bégonia, rose d'inde, oeillet, d'inde, sauge.....)	7,20 € TTC
- DIPLADENIA diam 11 cm (rouge, rose, blanc)	4,40 € TTC
- SUSPENSION	12,99 € TTC
- SUSPENSION DIPLADENIA	29,99 € TTC
- TERREAU 70 LITRES (avec engrais)	12,00 € TTC
- ENGRAIS : 1 L	12,00 € TTC
2,5 L	26,00 € TTC
5 L	38,00 € TTC

TIR DU SANGLIER

Conformément à l'arrêté préfectoral du 2 avril 2024 fixant les modalités de tir de nuit et de jour du sanglier en période de destruction, la commune a été avisée que seront effectués des tirs de jour et de nuit du sanglier sur le lot n°290/01 du GIC 11 situé sur la commune de RUSTENHART.

Ces tirs s'effectueront sur la période de destruction jusqu'au **14 avril 2025**.

Déchèteries et déchets verts

Déchets verts à RUSTENHART

La déchèterie de Rustenhart (déchets verts uniquement) rouvrira le samedi 5 avril de 10h à 12h. A compter de cette date, elle sera ouverte tous les samedis des semaines paires jusque fin octobre.

Du compost et des copeaux de bois aux déchets verts sont disponibles aux heures d'ouverture

Déchèteries et déchets verts Pays Rhin Brisach

Les horaires d'été seront appliqués à l'ensemble des déchèteries (**Biesheim et Blodelsheim**) et des points verts (**Dessenheim et Heiteren**) du territoire Alsace Rhin Brisach à compter du mardi 1^{er} avril 2025.

Les horaires sont consultables dans le guide déchets 2025 ou sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-alsacerhinbrisach.fr

Déchèterie

	Lundi	Mardi	Merc	Jeudi	Ven	samedi
Biesheim	13h- 18h	13h- 18h	13h- 18h	13h- 18h	13h- 18h	13h- 18h
Blodelsheim	14h- 18h	14h- 18h	14h- 18h	14h- 18h	14h- 18h	14h- 18h

Déchets verts

	Lundi	Mardi	Merc	Jeudi	Ven	samedi
Dessenheim	14h- 18h	/	14h- 18h	/	13h- 18h	9h- 13h
Heiteren	/	9h- 13h	/	9h- 13h	9h- 13h	14h- 18h

Du compost et du broyat seront à nouveau mis à disposition des habitants dans les **points verts à Dessenheim et Heiteren** à compter du 1^{er} avril jusqu'au 30 juin 2025, dans la limite des stocks disponibles. Le compost et le broyat seront disponibles dans les points verts pendant les horaires d'ouverture de chaque site. L'accès se fera avec la carte d'accès aux déchèteries (un passage sera décompté). Un maximum de 2m3 par an et par foyer pourra être emporté.

DIVERS

Le frelon asiatique (redoutable prédateur de notre biodiversité car un seul nid consomme plus de 11 kg d'insectes) s'est installé dans notre région.

Il est responsable de la disparition de 20% des abeilles.

L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi, déjà votée par le Sénat pour endiguer sa prolifération.

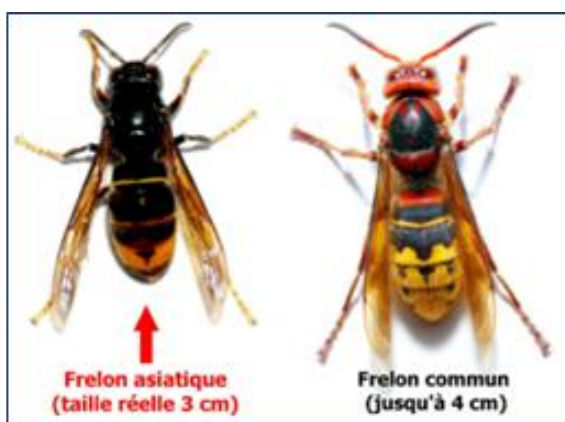
→ Une lutte organisée à son encontre est en train de se mettre en place pour protéger la biodiversité de notre territoire, lequel se nourrit dans nos vergers.

Vous pouvez participer à l'opération de piégeage mais seulement aux périodes recommandées, avec les attractifs préconisés (par exemple au printemps, 1 tiers de vin, 1 tiers de bière et 1 tiers de sirop) et surtout avec uniquement des pièges sélectifs qui laissent s'échapper les auxiliaires qui protègent vos cultures.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site lefrelon.com. Sur ce site, vous pouvez aussi signaler les nids de frelon que vous auriez repéré.

Le GDSA Grand Est (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) dispose d'un référent frelon asiatique. Vous pouvez le joindre pour toute question à cette adresse referentfa68@gmail.com

Si vous pensez avoir découvert un nid ou piégé un frelon asiatique, vous pouvez contacter le référent frelon pour le syndicat des apiculteurs de Rouffach et environs, Nicolas WINNLEN (nicolas.winnlen@sfr.fr)



GRIPPE AVIAIRE

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a pris le 19 mars 2025 un arrêté ministériel applicable à partir du 21 mars 2025, qui passe le niveau de risque d'introduction du virus influenza aviaire par l'avifaune d'«élevé» à « modéré », sur l'ensemble du territoire national. Les mesures de prévention suivantes restent cependant obligatoires **dans les communes situées dans des zones dites à risque particulier (ZRP)** c'est-à-dire abritant des zones humides fréquentées par les oiseaux migrateurs :

- claustration ou protection par des filets des oiseaux détenus dans des établissements de moins de 50 volailles ou des oiseaux captifs ;
- mise à l'abri et protection de l'alimentation et de l'abreuvement des oiseaux dans les établissements détenant plus de 50 volailles avec dérogations possibles conformément à l'article 17 de l'arrêté du 25 septembre 2023 susvisé ;
- équipement obligatoire des véhicules destinés au transport de palmipèdes de plus de trois jours au moyen de bâches ou équivalents empêchant toute perte significative de plumes et duvets par un camion plein ou vide ;
- interdiction des rassemblements de volailles et oiseaux captifs, avec des dérogations possibles pour les oiseaux captifs détenus de manière systématique en volière sans contact avec la faune sauvage dans le respect de l'article 18 de l'arrêté du 25 septembre 2023 susvisé ;
- conditions particulières lors du transport d'oiseaux appelants et du lâcher de gibier à plumes.

L'ensemble des mesures applicables est décrit dans l'arrêté ministériel du 25/09/2023 :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000048110961/2023-11-23/>

Vous pouvez aussi consulter :

- <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>
- <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-le-plan-daction-vaccination-de-la-france>

Réforme du Pass Culture

Le pass Culture évolue donc pour en faire un outil d'universalité réelle en faveur de l'accès de tous les jeunes à la culture et leur accompagnement vers l'autonomie culturelle.

Les crédits individuels seront désormais ajustés :

➔ À 15 et 16 ans, les jeunes accèdent à un ensemble de propositions gratuites et d'événements culturels exclusifs valorisés sur l'application. L'objectif est de renforcer leur sensibilisation et de leur offrir un accompagnement consolidé à travers la médiation.

➔ À 17 ans et 18 ans, un crédit total de 200€ leur est attribué leur permettant d'accéder à la pleine autonomie culturelle, tout en bénéficiant toujours des offres gratuites et des ressources pédagogiques :

- 50 € à 17 ans (en hausse par rapport aux 30€ précédemment alloués), qui sont cumulables avec
- 150€ à 18 ans (contre 300€).

Ces 200€ sont utilisables sur trois ans, contre deux auparavant.

➔ À 18 ans, un bonus supplémentaire de 50 € est attribué aux jeunes issus de familles modestes et aux bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), portant leur crédit à 250 € au total.

REPAIR'CAFE

Appareils en panne, objets cassés, vélos abimés, vêtements décousus ? Ne les jetez plus et venez les réparer ! attention, ne venir qu'avec des objets facilement transportables.

Rendez-vous le **12 avril 2025 à Neuf-Brisach** – 4 Place de l'Hôtel de Ville.

Pour plus d'informations : Laurent TRUQUIN - laurent.truquin@free.fr – 06 95 26 99 98

IDEES SORTIES ET ANIMATIONS

Au programme du **POLE CULTUREL DE FESSENHEIM**

✚ ATELIER BRICO Lundi 14 avril 2025 à 10h00

L'atelier bricolage des vacances de printemps (lecture d'un conte, fabrication de créatures colorées en papier...). À la médiathèque de Fessenheim. À partir de 5 ans. Gratuit sur inscription, jauge limitée.

✚ FESTIVAL L'ALSACE SE mardi 15 avril 2025 à 16h00

Le pôle culturel de Fessenheim accueillera un spectacle de conte bilingue français-allemand tout public à partir 6 ans, « *Le roi amoureux des arbres* ».

✚ CLUB LECTURE vendredi 25 avril 2025 à 18h30

Venez échanger sur vos coups de cœur littéraires et découvrir les dernières nouveautés de la médiathèque, autour d'une petite collation. Gratuit sur inscription. À 18h30, à la médiathèque de Fessenheim.

✚ EXPOSITION du 27 avril au 11 mai 2025

Exposition sur les mémoires de l'abolition de l'esclavage à l'espace muséographique *Victor Schoelcher, son œuvre* – visible aux horaires et tarifs habituel.

FETE DE LA JEUNESSE

Seconde édition de la Fête de la Jeunesse aura lieu le **samedi 3 mai 2025**, de 13h32 à 18h32 à Biesheim

Organisée par le Comité de réflexion composé de jeunes et d'élus de la CCARB, avec le soutien de l'Espace Jeunesse de la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, cette journée proposera une multitude d'animations, des temps d'échange et des conférences pour tous.

Au programme : activités sportives et ludiques (Fun Archery, Laser Tag, Trollball, Escape Game, Stop Motion, Jeux de société, Maquillage et sculpture sur ballons...), des stands d'information et de prévention (orientation et formation, bien-être, nutrition, relations amoureuses, addictions...), des conférences-débats passionnantes (Jeux vidéo & ados, bonne idée ?, "Décrypter l'adolescence et mieux vivre ses impacts en famille", "Ces jeunes qui osent" avec N. Launais & R. Denna Aubert à 16h

Cette fête est ouverte à tous et entièrement gratuite.

Les anniversaires de mai

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

- 1^{er} M. KIRSCH Jacques (73 ans)
- 2 Mme MEYER née GENSBEITEL Gabrielle (82 ans)
- 5 Mme DIDIER née WOLFF Babette (77 ans)
- 6 M. DEMOUCHE Jean-Paul (88 ans)
- 8 Mme SCHERRER née ALTERMATT Liliane (74 ans)
- 10 Mme HEGY née SCHULTZ Marie-Thérèse (79 ans)
- 14 Mme MULLER née TSCHUDY Marie-Antoinette (78 ans)
- 14 M. DEMOUCHE Marcel (86 ans)
- 14 M. PETERSCHMITT Paul (91 ans)
- 16 M. FUCHS Jules (74 ans)
- 17 M. BIRGLEN Gilbert (83 ans)
- 19 Mme DEMOUCHE née SICK Jacqueline Jeanne (77 ans)
- 22 M. PERRIN Guy (70 ans)
- 26 M. JECKER Armand (77 ans)
- 26 M. JECKER Jean-Marie 26/05/1948 (77 ans)
- 26 M. HASSENFRAZT Bernard 26/05/1944 (81 ans)
- 28 Mme BALTZ née MOREL Nicole 28/05/1939 (86 ans)
- 30 M. MULLER Henri 30/05/1942 (83 ans)



La commune organise sa
9ème JOURNEE CITOYENNE
samedi 24 mai 2025
de 8H à 12H00

La journée citoyenne a pour but de mobiliser l'ensemble de la communauté autour de projets afin d'améliorer le cadre de vie au village. Cette journée est l'occasion de rencontres entre les habitants pour partager des compétences dans une ambiance conviviale.

A l'issue de cette matinée de travail, les participants partageront un repas offert par la municipalité.

Afin de vous présenter le programme, les divers chantiers et répondre à vos questions, la municipalité vous convie à la

Réunion publique d'information

Le 22 avril 2025 à 19h30

à la mairie de Rustenhart (salle du Conseil Municipal)

Faites-nous part de suggestions de chantiers en déposant vos idées à la mairie avant la réunion.

Petits et grands, tout le monde peut participer selon ses moyens. Nous comptons sur votre enthousiasme pour réussir cette journée de partage et de citoyenneté !

Le Maire,
Frédéric GIUDICI



Bulletin d'inscription

**A retourner en mairie
avant le 4 mai 2025**

Nom, prénom et âge de chaque participant :

.....
.....
.....
.....

Téléphone : Courriel :

Participera aux travaux : Oui non

Prendra part au repas : Oui non

Propose de garder
les enfants trop petits: Oui non

Propose de faire
un gâteau : Oui non

Droit à l'image :

J'autorise la commune à utiliser les photos réalisées lors de cette journée sur tout support de communication : Oui non

Rustenhart, le

Signature :

Remarques, suggestions :